



Abus de bien social d'un pdg majoritaire

Par **mic9070_old**, le **09/07/2007** à **10:12**

Bonjour,

le Pdg, actionnaire principal (84%) d'une entreprise, utilise la trésorerie de cette entreprise pour financer les besoins d'autres entreprises dont il est actionnaire majoritaire avec d'autres actionnaires.

Ces "avances" figurent au bilan de la société.

Quels sont ses risques et que peuvent faire les autres actionnaires qui en vain demandent le remboursement de leurs comptes courants et bien sur ne touchent pas de dividendes.

Merci d'avance

Par **maitreiledefrance_old**, le **01/09/2007** à **12:53**

Bonjour

il faut le mettre en demeure soit de vous payer en dividende soit arreter et restituer

sans réponse saisir le tribunal de commerce

au besoin, contactez - moi par mail